



Accélérateur À Projets Economie Circulaire Bourgogne-Franche-Comté 2021

FICHE DE SYNTHÈSE DU PROJET

A envoyer par mail **au plus tard le 02/04/2021** (indiquer comme objet du mail : pré projet première session de l'AAP EC 2021 et le nom de votre structure) en vue d'un dépôt au plus tard le 28 mai à l'ADEME et à la Région

Contacts :

ADEME Bourgogne-Franche-Comté

Fabien DUFAUD
fabien.dufaud@ademe.fr

Conseil Régional Bourgogne-Franche-Comté

Estelle MUTSCHLER
estelle.mutschler@bourgognefranche.comte.fr

1. Fiche de présentation du porteur de projet

Raison sociale ou Nom :

Forme juridique :

SIRET N° _____ Code APE : _____

Adresse (siège social) :

Commune : Code postal :

Interlocuteur concernant le dossier :

Nom : Prénom :

Fonction : Tel :

Email :

2. Typologie du projet :

(Cocher ci-dessous – plusieurs choix sont éventuellement possibles)

Volets de l'appel à projets concernés (compte tenu de son caractère transverse) :

- Volet 1: Démarche d'économie circulaire territoriale ou de filières économiques
- Volet 2 : Ecologie Industrielle et Territoriale
- Volet 3: Ecoconception de biens et équipements ou services
- Volet 4: Economie de la fonctionnalité et de la coopération
- Volet 5: Allongement de la durée d'usage - réemploi, réutilisation, réparation et reconditionnement
- Volet 6: Collecte, tri, recyclage et valorisation des DMA (cible collectivités)
- Volet 7: Collecte, tri, recyclage et valorisation des DAE (cible entreprises, industriels)
- Volet 8: Utilisation de Matières Plastiques Recyclées (régionalisation du dispositif ORPLAST) (cibles collectivités, entreprises, industriels)
- Volet 9 Substitution des matières premières (autre que plastiques) par des matières secondaires (cibles collectivités, entreprises, industriels)
- Volet 10: Prévention, collecte, tri, réemploi et recyclage des déchets du BTP

3 . Intitulé du projet :

4 - Objectifs du projet :

5 - Description technique du projet :

6 - Impacts du projet sur l'économie de matières premières et/ou la réduction des déchets:

--

7/ Impact territorial du projet

Population concernée	
Nombre d'emplois concernés	
Nombre d'emplois créés	

8 – Budget prévisionnel:

Type de dépenses (ex : fonctionnement, étude, animation, communication, investissement...)	Détail des postes de dépenses (ex : réalisation d'un outil de communication ou de sensibilisation, réalisation d'un diagnostic ou d'une étude, détail des équipements...)	Total des dépenses (€)	HT / TTC / Net
	Total		

9. Plan de financement prévisionnel:

Type d'aide	Organisme	Montant d'aide
Aides publiques	ADEME	
	Région BFC	
	Autres...	
	Sous-total Aides publiques	
Aides privées		
	Sous-total Aides privées	
Auto-financement	Fonds propres	
	Emprunt	
	Sous-total Auto-financement	
TOTAL		

10. Calendrier prévisionnel de réalisation du projet (par grandes étapes) :

--

12. Autres informations relatives au projet que vous estimez utiles pour compléter cette présentation :

L'Ademe et la Région ne peuvent pas aider une entreprise qui n'est pas conforme à la réglementation, ou une structure qui n'est pas créé.

Pour vous aider dans la constitution de la fiche de synthèse de votre projet, les critères de sélection des dossiers sont les suivants:

- le caractère innovant ou démonstratif, reproductible et diffusant,
- la pertinence du projet vis-à-vis de l'économie de la ressource et des démarches de sobriété, d'efficacité et de substitution dans les ressources,
- la pertinence du projet vis-à-vis de la prévention et la réduction des déchets et des polluants,
- la pertinence du projet vis-à-vis de l'économie circulaire dans sa globalité,
- l'impact sur le territoire : le projet doit avoir un effet structurant (emplois, développement soutenable, coopérations entre acteurs, impact public, intérêt général),
- l'impact sur l'entreprise, en matière de valeurs, de prise en compte du développement durable dans sa globalité (gains socio-économiques, gains matières, Responsabilité Sociale et Environnementale de l'entreprise (RSE)...))
- l'impact sur la filière, en matière de transformation du modèle économique (boucles locales de matières, diffusion...)
- l'adéquation entre les moyens humains, les moyens matériels, les moyens financiers, envisagés et les objectifs fixés,
- le modèle économique de l'opération,
- la reproductibilité et la pertinence technique.